

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**PROCÈS-VERBAL** de la trois cent trente et unième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 19 octobre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle de réception, local E-2610.

**CONFIRMÉ LE 9 NOVEMBRE 2009**

Procès-verbal de la trois cent trente et unième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 19 octobre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle de réception, local E-2610.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
CLÉMENT, David Étudiant – Baccalauréat avec majeure en science politique	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique	X ( <i>conf. téléphonique</i> )	
THONNARD, Marlène Membre socio-économique		X
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VAIVE, Claire Membre socio-économique		X
<b><u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u></b>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<b><u>SECRÉTAIRE :</u></b>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	

Le recteur et président du comité exécutif, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 15.

---

### 1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par monsieur David Clément, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent trentième réunion tenue le 21 septembre 2009
  - 2.1 Adoption
  - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Embauche d'un(e) secrétaire au Campus de Saint-Jérôme
- 4.- Approbation du protocole d'entente cadre de coopération avec l'Université Gaston Berger (UGB) au Sénégal
- 5.- Embauche d'un(e) préposé(e) au comptoir de service et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement
- 6.- Période d'information et questions
- 7.- Prochaine assemblée
- 8.- Levée de l'assemblée

### 2.- Procès-verbal de la trois cent trentième réunion tenue le 21 septembre 2009

#### 2.1 Adoption

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent trentième réunion, et ce, sans modification.

#### 2.2 Affaires en découlant

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent trentième réunion, les suites régulières ont été données.

### 3.- Embauche d'un(e) secrétaire au Campus de Saint-Jérôme

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de secrétaire au Campus de Saint-Jérôme, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection composé de madame Annik Géliveau, directrice au Campus de Saint-Jérôme, madame Liette Faubert, agente de stage au Module des sciences de la santé au Campus de Saint-Jérôme et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu cent quatre-vingt-huit candidatures et a retenu dix candidatures pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Denise Loranger à titre de secrétaire au Campus de Saint-Jérôme.

Madame Loranger a obtenu un diplôme d'études professionnelles en

secrétariat/comptabilité. Elle possède plus de quinze ans d'expérience dans le domaine administratif. Elle est présentement préposée au service à la clientèle au Campus de Saint-Jérôme, depuis octobre 2008.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatién, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 331-CX-1417 concernant l'embauche d'une secrétaire au Campus de Saint-Jérôme (**Denise Loranger**); laquelle est jointe en appendice.

4.- **Approbation du protocole d'entente cadre de coopération avec l'Université Gaston Berger (UGB) au Sénégal**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que la présente entente vise à officialiser et à consolider une collaboration déjà bien amorcée depuis quelques années. Les échanges de collaboration entre l'Université Gaston Berger (UGB) (Sénégal) et l'Université du Québec en Outaouais ont débuté en 2002. Le professeur Yao Assogba, du Département du travail social et des sciences sociales a notamment publié un ouvrage collectif, en collaboration avec le professeur Abdoulaye Niang de l'UGB, sur les jeunes en Afrique du Sud et au Sahara. Une recherche conjointe se poursuit actuellement dans le domaine des entreprises d'insertion des jeunes. En outre, le professeur Assogba a été professeur invité à l'UGB en décembre 2007.

Le professeur Louis Favreau a été co-directeur de thèse d'un étudiant de l'UGB qui est devenu enseignant-chercheur à l'UGB. En 2005, lors de la troisième Conférence internationale d'économie sociale à Dakar (Sénégal), les professeurs Denis Bourque et Lucie Fréchette d'ARUC-Innovation sociale et développement des communautés ont visité des entreprises d'économie sociale à Saint-Louis (Sénégal), avec la participation de l'UGB.

Plusieurs projets sont en discussion, comme en fait foi l'addendum proposé au projet d'entente cadre.

Après délibérations, sur proposition de monsieur David Clément, appuyée par monsieur Yves Dupont, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 331-CX-1418 concernant l'approbation du protocole d'entente cadre de coopération avec l'Université Gaston Berger (UGB) au Sénégal; laquelle est jointe en appendice.

5.- **Embauche d'un(e) préposé(e) au comptoir de service et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de préposé(e) au comptoir de service et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection composé de monsieur Jean Boileau, directeur à la Direction des communications et du recrutement, madame Julie Cardinal, coordonnatrice à la gestion financière au Service des finances et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu cent seize candidatures et a retenu sept candidatures pour une entrevue dont une qui s'est désistée.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Helena Ferreira à titre de préposée au comptoir de service et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement.

Madame Ferreira a obtenu un diplôme d'études professionnelles en secrétariat. Elle possède environ une année d'expérience dans le domaine du secrétariat. Elle a complété un stage de formation en secrétariat à l'Université du Québec en Outaouais. Elle fait présentement des tâches similaires au Service des ressources humaines à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, à titre de secrétaire.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 331-CX-1419 concernant l'embauche d'une préposée au comptoir de service et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement (**Helena Ferreira**); laquelle est jointe en appendice.

#### 6.- Période d'information et questions

Le recteur informe le comité de l'annonce de la démission du doyen de la formation continue et des partenariats, monsieur Serge Gagnon, qui a choisi de retourner à l'enseignement. Bien qu'il demeurera en poste jusqu'au 18 décembre 2009, le processus de dotation visant à lui désigner un remplaçant sera mis en branle rapidement.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources avise que le protocole entre l'UQO et le Comité organisateur des Jeux du Québec a été conclu. Il en a d'ailleurs été fait mention lors de la récente conférence de presse qui visait particulièrement à faire état de la collaboration des différentes institutions scolaires de la région, dont l'UQO, avec l'organisation des Jeux. Il mentionne que l'Université va mettre à la disposition du Comité organisateur les facilités d'hébergement pour les officiels et que les coûts supplémentaires occasionnés par cette implication de l'Université seront assumés par le Comité organisateur. Enfin, il rappelle qu'il est toujours membre du Comité organisateur des Jeux et que l'implication de l'Université dans cette importante manifestation régionale lui procure une visibilité très intéressante.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche fait état des résultats préliminaires de l'exercice de répartition des postes de professeur qui devrait voir le nombre de postes de professeur augmenter de deux (2) pour un total de 191 postes. L'ajout de ces deux postes additionnels, s'il devait être autorisé, constitue une conséquence directe de l'augmentation de clientèle qui est présentement observée (environ 7 %). Le conseil d'administration sera invité, à sa séance du 9 novembre 2009, à approuver cette répartition en fonction des détails supplémentaires qui pourront lui être fournis à cette occasion.

Un membre dit s'interroger quant à l'existence d'un lien entre la réduction des activités d'enseignement et un projet de répartition tel que celui précédemment commenté et qui prévoirait l'ajout de deux (2) postes de professeurs. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche invite à une très grande prudence quant à ce type d'hypothèse, compte tenu de la présence de nombreux facteurs, dont celui lié à la cible fixée pour la moyenne des groupes, au premier cycle (35 étudiants par groupe), de même qu'aux fluctuations de clientèle qui seront observées lors du trimestre de l'hiver 2010, ces deux facteurs, parmi d'autres, étant susceptibles d'en influencer la répartition.

#### 7.- Prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le 9 novembre 2009 à 18 h 00.

#### 8.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de monsieur David Clément, appuyée par monsieur Yves Dupont, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 12 h 35.



Le président d'assemblée



Le secrétaire